

## Territoires RH

### Spécialiste de l'ingénierie et de l'animation de formations à destination des cadres et des élus

#### Une expertise de la formation des élus et des cadres du secteur public et parapublic

Nous proposons des cycles courts et long de formation en intra/inter à destination des :

- **Elus avec un accompagnement à la prise de fonction** par des sensibilisations générales à l'environnement public et au budget suivis par des actions de cohésion d'équipe et de formation à la demande - Agrément Ministère de l'Intérieur -
- **Cadres dans l'ensemble des domaines relatifs à la gestion publique** : près de 100 formations opérationnelles dans les domaines des ressources humaines, de l'organisation, la conduite du changement mais également des finances, des marchés publics...\*

Les prestations sont produites uniquement par 200 agents publics en poste dans les trois fonctions publiques

#### Territoires RH : des intervenants issus du secteur public et parapublic

Les intervenants affectés à chaque formation constituent l'équipe susceptible d'intervenir dans l'animation des sessions de formation.

Tous ces intervenants disposent d'une **expérience avérée en collectivités locales** tant dans les **domaines juridiques, financiers, organisationnels, managériaux et techniques**.

Tous ont également des profils comportant :

- > **une expertise dans le domaine** où ils interviennent,
- > **une expérience dans l'accompagnement des élus et des agents publics/parapublics** et dans la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision,
- > **une capacité de communication et des expériences** dans le domaine de la formation d'adultes,
- > **une ouverture d'esprit et une disponibilité totale** permettant de répondre précisément aux attentes des salariés et des élus/dirigeants.

#### Des Savoir-faire spécifiques

Pour répondre aux objectifs que vous vous êtes fixés, nous mettons en place une démarche structurée autour des savoir-faire suivants :

**La définition d'un processus pédagogique précis** pour une meilleure adéquation entre les objectifs poursuivis, les résultats attendus et la démarche pédagogique employée,

**Une animation professionnelle** assurée par un consultant expert dans son domaine d'intervention, proposant une démarche pédagogique résolument interactive, impliquante et respectueuse des personnes,

**un accompagnement personnalisé** pour formaliser – si vous le souhaitez- les savoirs ou les savoir-faire et évaluer concrètement l'impact de la prestation.

## Nos principes d'intervention en matière de formation d'adultes

Nos interventions reposent sur les principes clés suivants :

- > **la préparation** : pour optimiser les chances de succès, ***toute action doit être minutieusement préparée.*** C'est pourquoi, nous portons une attention particulière aux étapes de préparation et de conception qui permettent d'apporter une réelle valeur ajoutée à notre intervention,
- > **l'action** : pour aider concrètement notre partenaire à réussir dans son projet, ***nous sommes animés par la volonté constante de créer des prestations centrées sur l'action effective*** et la recherche d'un résultat tangible et mesurable,
- > **la co-construction** : pour rechercher l'efficacité de l'opération, il faut fabriquer une prestation « sur-mesure ». Pour se faire, ***l'engagement des deux partenaires doit être fondé sur une étroite collaboration,***
- > **la pédagogie** : pour mieux faire progresser les idées et diffuser les messages clés, ***la pédagogie doit être au cœur de l'action.*** Nous en avons fait une ressource indispensable et une vraie méthode de travail,
- > **l'adaptation des ressources** : pour optimiser la recherche de solutions pertinentes aux problématiques rencontrées au cours des missions, Territoires RH est en mesure de faire évoluer la composition de l'équipe d'intervenants ou de faire appel ponctuellement à des ressources spécialisées. **Le sens du collectif et le travail en réseau sont une dimension essentielle de notre démarche,**
- > **La recherche du pragmatisme** : pour rendre l'intervention pertinente, il est prévu d'utiliser le plus souvent possible des cas concrets, et si la collectivité le souhaite, il est envisageable d'exploiter les données juridiques, financières et techniques propres.

### **Une ingénierie de formation rigoureuse et professionnelle : prise de commande, production d'animation, suivi après vente**

Nous recherchons le professionnalisme de nos prestations. C'est pourquoi, nous développons une méthode et un dispositif très rigoureux sur l'ensemble du process.

#### **En amont des sessions de formation :**

- > **Une formation de formateurs** quand cela est nécessaire : en amont de la prestation, chaque formateur agent public s'il n'a jamais réalisé de formation d'adultes est formé par des spécialistes de la formation de formateurs ;
- > **La fourniture d'outils et de guides d'animation pour les intervenants** : nous fournissons à l'ensemble de nos intervenants des outils professionnels afin qu'ils conçoivent et produisent au mieux les contenus attendus (guide d'animation) ;
- > **Un diagnostic préalable du besoin systématique** : pour ces formations, l'élaboration du module est précédée d'un diagnostic préalable de la structure sur la base d'un entretien avec l'exécutif ou avec le commanditaire et avec l'autorité administrative. Sur la base de cet état des lieux et de l'identification des besoins de la structure, une proposition de formation est rédigée.

#### **Cette proposition comprend nécessairement :**

- **une note de contexte** rappelant les besoins de la structure et ses attentes particulières,
- **l'énoncé des enjeux, des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels** de la formation,
- **les caractéristiques et besoins propres des auditeurs** concernés par la formation/action,
- **la durée** de la formation/action,
- **le détail des méthodes et outils pédagogiques** utilisés,
- **le sommaire très détaillé** de l'intervention,

- le détail de la **progression pédagogique** et du découpage de la formation en séquences,
- les **qualifications** de l'intervenant.

**Au cours des sessions de formation, il est prévu :**

- > **Une présentation animée** (diaporama) permettant une meilleure compréhension et une illustration des principaux mécanismes juridiques, financiers, techniques et organisationnels relatifs à la thématique abordée ;
- > **Une remise du support de formation** en début de séance pour permettre une prise de note plus efficace directement sur le support. Il est à noter que le support remis aux participants est en outre adressé aux auditeurs qui en font la demande sur un support numérique pour permettre une diffusion en interne à la structure. Les supports de cours rédigés sont complets (de 50 à 100 pages pour chaque module) et permettent une assimilation rapide par les lecteurs ;
- > **L'animation participative de la formation.** S'agissant des formations intra, il est en outre tenu compte de la situation particulière de la structure ou de l'établissement public, de ses enjeux d'organisation et des procédures internes élaborées ;
- > **La fourniture d'une documentation ou d'une liste bibliographique** (liens Internet utiles) permettant aux participants d'approfondir les notions et concepts abordés lors de la session de formation ;
- > **Une évaluation à chaud et à froid dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de notre prestation.** Les actions de formation une fois terminées font l'objet d'une double évaluation, à chaud sur la base du formulaire à remplir et d'une discussion à bâton rompu. Dans le mois suivant, une évaluation complémentaire est mise en œuvre afin de s'assurer :
  - ⇒ de la pertinence du contenu,
  - ⇒ de l'adaptation des supports,
  - ⇒ de l'excellence des intervenants,
  - ⇒ des conditions matérielles de déroulement du stage.Ces évaluations sont réalisées sur la base de deux fiches d'évaluation différentes ;
- > **Une attestation de stage Territoires RH** sera fournie en fin de parcours de formation précisant le titre, le contenu, l'intervenant du dispositif, les dates ;
- > **Une feuille de présence** respectant les règles et les décrets relatifs à la formation professionnelle continue.

**Au cours des quelques semaines qui suivent la formation :**

- > **Le formateur reste à la disposition des salariés, élus/dirigeants formés pendant la durée du marché.** A l'issue de la formation et jusqu'à un an après la fin du marché, le consultant-formateur reste à la disposition des auditeurs qui peuvent le contacter personnellement par courrier électronique pour compléter la formation sur un point précis, répondre à de nouvelles interrogations ou adresser de nouvelles références bibliographiques sur un point particulier. Cette disponibilité indispensable prolongeant l'action de formation permet un approfondissement continu et personnel des connaissances acquises ;

**Notre double compétence de pédagogues et de praticiens, alliée à notre connaissance intime de l'organisation et du fonctionnement des collectivités locales et de leurs établissements publics/parapublics sont autant d'atouts décisifs pour mener à bien la mission de formation d'adultes.**

## Les modalités organisationnelles et financières

Public :

- ⇒ **en inter collectivités** (élus de diverses collectivités) : la société définit des thèmes de formation, élabore chaque année un catalogue de stage et programme des dates. Ce catalogue est diffusé dans les collectivités. Les élus intéressés s'inscrivent pour bénéficier de ces formations et de l'accompagnement qu'elles prévoient. Un nombre minimal de participants est requis pour un maintien de la formation. Nous développons dans cette perspective deux actions cette année :
  - *création d'un catalogue inter*
  - *envoi au domicile de chaque élu d'un catalogue*
  
- ⇒ **en intra collectivités** (élus issus de la même collectivité) : la société est à la disposition des élus pour concevoir, à la demande, des modules de formation spécifiques permettant de répondre précisément à la problématique et aux enjeux auxquels est confrontée la collectivité. Ces formations spécifiques accueillent uniquement les élus de la collectivité et peuvent être organisées dans ses locaux.

Pour les formations organisées en inter, (pour des élus de plusieurs collectivités publiques), la durée de chaque formation est fixée à une journée.

19, allée James Watt  
Tour C – 1er étage  
33700 MÉRIGNAC

05 56 42 34 09  
[www.territoires-rh.fr](http://www.territoires-rh.fr)  
[contact@territoires-rh.fr](mailto:contact@territoires-rh.fr)

**TERRITOIRES** *Rh*  
Au service de l'Action Publique Territoriale